

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 28 / 24

Chlef, le 25/06/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

ECHIKR DJAMEL
KHEMIS MILIANA
WILAYA - AIN DEFLA

OBJET : Mise en demeure

Devant la lenteur constatée dans la réalisation des travaux de canalisation urbaine au niveau du lotissement à coté 100 logts protection civil Taougrit , sachons que l'ouverture du projet a été prononcée en date du 05/05/2024 pour un délais de 30 jours , malheureusement le projet n'est pas encore achevé à ce jours soit un retard de 18 jours .

Un délai de huit (08) jours est accordé à votre entreprise pour finaliser les travaux, dès la réception de la présente mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder la résiliation unilatérale du chantier en question aux torts de votre entreprise.

Le Directeur



Directeur Opérationnel
de Chlef, PT
Signé : Mohamed BOUZIANE